

Jean-Pierre Sueur est intervenu le 7 février au Sénat dans le débat sur l'application des lois. Cette question est pour lui très importante : à quoi cela sert-il, et faute aussi d'une ferme volonté de la part du pouvoir exécutif de voir les lois votées par le Parlement effectivement exécutées.

Jean-Pierre Sueur a pris quatre exemples pour illustrer son propos :

- la loi pénitentiaire ;
- la réforme territoriale ;
- la loi sur les violences faites aux femmes ;
- la réforme du droit funéraire.

>> [Lire son intervention en séance publique](#)

.